OBSERVATIONS

De l'ex - Miniſtre ROLAND,

Sur le rapport fait contre lui, par le Député BRIVAL.

JE m'étois plaint de la manière inquiſitoriale & peu décente dont avoit été fait l'examen de mes papiers, de la prévention qui s'étoit manifeſtée dans le choix & l'enlèvement de quelques-uns d'entr'eux; j'avois aſſez indiqué qu'un ſeul des commiſſaires s'étoit ſignalé par cette ſorte de zèle, d'amertume & de paſſion, pour que M. Brival eût à dévorer le reproche, ou qu'il cherchât à l'écarter. Son rapport juſtifie mes plaintes : je vais le prouver.

D'une correſpondance ſuivie, M. Brival n'a extrait que quelques pièces iſolées, dont il détourne le ſens, & force celui qu'il veut leur donner, comme il eſt d'uſage en pareil cas; ce que réprouve l'équité. Auroit-il eu ſes motifs pour négliger des documens précieux, & beaucoup de lettres écrites par les mêmes perſonnes, avec une raiſon conſommée?

Pourquoi n'a-t-il pas publié les lettres que j'ai reçues de Dumouriez, dont il réſulte que ce général étoit alors dans le bon chemin, & que nous n'é-

tions rapprochés que pour servir la bonne cause? Mais, la perfidie d'une fausse & coupable induction n'auroit pu avoir lieu. C'est par le mystère qu'on répand les soupçons; ce n'est donc pas sans dessein que M. Brival n'a choisi que la dernière lettre de madame Lafayette, la seule où elle me remercie, sans y joindre les précédentes, où elle marquoit de l'aigreur, & celle où j'employois le poids de la raison pour la ramener au niveau des circonstances: il les avoit toutes lues cependant.

Mais, je demande à M. Brival s'il est possible, avec de l'honnêteté, de traduire en acte criminel la démarche prudente, sage, louable par tout homme de bien, celle de l'indication de sujets capables & probes, à un administrateur qui en avoit le plus grand besoin, & qui les demandoit à ses amis avec le plus vif intérêt.

En arrivant au ministère, je trouvai les bureaux remplis de personnes, dont les principes & les habitudes ne convenoient point au nouveau régime: je les ai laissé occupés par des hommes que la probité & les talens rendent également recommandables. Mon successeur, qui ne sera pas soupçonné de partialité en ma faveur, peut rendre témoignage de ce qu'il doit de facilités à une aussi sage composition; n'eussé-je fait que cela seul, j'aurois été de quelqu'utilité. Pour faire de tels choix, j'ai eu besoin de recherches, j'ai demandé des indications; où est le crime de m'en avoir donné? Je défie, au reste,

qu'on trouve une trace de faveur dans aucune de mes opérations.

A l'égard de ma lettre à ma femme, la fausseté de l'exposition des faits est manifeste; & l'on voit bien que M. Brival cherche à en voiler les conséquences. Il l'avoit mise de côté avant que je m'en fusse apperçu; & nous ne lui fîmes tous, le juge de paix, les commissaires de ma section, ma femme & moi, des représentations que pour lui sauver la honte d'une pareille indignité. Cette lettre n'est point obscure, comme il le dit; & la preuve que je n'avois aucune raison de la cacher, c'est que je l'ai publiée.

Quant à celle du brave Vitet, elle peint son ame & ses opinions, lesquelles, sans doute, ne plaisent point aux anarchistes, avec qui je m'honore de n'avoir rien de commun. Est-il étonnant que mon ancien confrère & mon ami me peigne l'état d'une ville à laquelle je n'ai cessé de m'intéresser, me confie sa douleur d'y voir triompher des hommes qui, depuis, y ont fait tant de mal?

Les intentions malveillantes du rapporteur, se manifestent encore ouvertement dans ses inquiétudes affectées sur les causes qui ont pu faire tomber entre mes mains deux ou trois adresses à Louis XVI. Cependant rien n'est si simple, elles étoient parvenues à mon prédécesseur, qui, ne jugeant bon, ni de les remettre, ni de constater leur réception en les faisant inscrire & passer dans les bureaux, les avoit jetée dans un coin du secrétariat, où je les ai recueillie

comme pièces abandonnées & qui m'étoient absolument personnelles. Pourquoi ne pas les avoir aussi publiées ? on auroit jugé des principes de ceux qui, sans connoître ma personne, attachent quelqu'estime à ma conduite.

Mais je suis accusé depuis long-temps de *corrompre l'esprit public*, & il est évident que le *rapport* de M. Brival n'a d'autre but que de justifier cette accusation : examinons donc une fois si elle a quelque fondement.

On *corrompt* de deux manières, ou par *l'erreur* qui trompe, ou par la *cupidité* qui séduit ; on *corrompt* pour un but quelconque, soit pour faire adopter des *opinions*, ou inspirer des *passions* qu'on se propose d'employer pour ses vues particulières, la satisfaction de ses goûts, l'augmentation de ses richesses ou de son crédit, & l'acquisition d'un grand pouvoir.

S'il est vrai que j'aye *corrompu* l'esprit public, il faut donc faire connoître quelles sont les *erreurs* que j'ai répandues, les *passions* que j'ai excitées ; cela une fois établi, on pourra même se dispenser de savoir quelles richesses j'ai acquises, quelle puissance je me suis procurée ; je serois déjà très-coupable, & le reste ne seroit plus qu'une confirmation des desseins dans lesquels j'aurois fait de mauvaises actions.

Je reprends la thèse dans le sens inverse, & je me présente tel que je suis, sans augmentation de

fortune, ayant renoncé volontairement à une place où l'on me supposoit une grande influence, & je dis : ou l'influence que vous me supposiez, n'étoit pas réelle, ou j'ai dédaigné d'en user pour mon profit, puisque je n'ai point acquis de richesses, & que j'ai quitté la place qui me donnoit du crédit.

Les résultats de la *corruption* dont vous m'accusez, n'existent donc point ; la *corruption* prétendue n'est-elle point elle-même une chimère ? c'est ce qui reste à démontrer.

Lorsqu'au 10 août je fus rappelé au ministère, la France étoit agitée dans toutes ses parties ; le fanatisme & l'aristocratie, encouragés par la marche insidieuse du pouvoir exécutif, déployoient leur activité dans les départemens ; la révolution qui s'opéroit, donnoit une secousse universelle, dont il falloit se hâter de profiter, pour établir l'esprit républicain, rappeler aux principes de la morale, & au respect des loix qui en sont la base éternelle. Les manœuvres des prêtres, les intrigues de la cour, le prétexte des subsistances & des droits féodaux ne troubloient pas seulement les campagnes ; beaucoup de corps administratifs avoient montré peu d'attachement pour la Constitution, & plusieurs s'étoient prononcés décidément royalistes. Je contins les uns, je fis casser les autres ; j'établis avec tous une correspondance active, qui prouve également la fermeté dans les principes, l'expédition & la justice dans les affaires, la chaleur dans les sentimens ; je leur fis connoître

& prendre cette marche décidée d'une adminiſtration qui, ayant pour but le bien de tous, n'a pas beſoin de rien diſſimuler de ſa fin & de ſes moyens. Je répandis, avec une égale activité, les écrits dont l'aſſemblée ordonnoit l'impreſſion, pour éclairer l'empire ſur les évènemens du 10 août; j'en fis auſſi moi même pour inſpirer à-la-fois la connoiſſance & l'amour du nouveau régime, ſous lequel les français étoient appelés à vivre; j'envoyai des citoyens zélés, pour les colporter dans les campagnes où le fanatiſme s'étoit réfugié.

Je puis le dire, & je le dois, puiſqu'on m'y force, ſans l'action grande & rapide d'une adminiſtration équitable, ſans des ſollicitudes journalières, ſans cette correſpondance lumineuſe & fraternelle, qui ſoufflèrent, pour ainſi dire, de toute part, un même eſprit & une même ame, qui inſpirèrent la confiance par la juſtice, & l'eſpoir par l'amour, jamais la France déchirée n'eût offert ſi ſubitement ce concert & cet enſemble qui la rendirent formidable, & qui firent lever tant de défenſeurs.

Que l'on cite un ſeul écrit, dans le nombre de ceux que j'ai publiés; que l'on montre une lettre dans les milliers de celles que j'ai écrites, qui ne reſpirent les principes les plus auſtères, les ſentimens les plus purs, & qui n'excitent les affections les plus propres à établir le bonheur dans les ſociétés, la paix parmi les hommes! j'ai quitté le miniſtère après cinq mois & demi d'exercice; cette paix & cet

ordre régnoient ſur la France; l'ariſtocratie, réduite aux abois, gémiſſoit ou ſe réſignoit en ſilence; le fanatiſme n'oſoit ſe montrer; j'avois tout calmé; aucun département n'éprouvoit d'agitation ni d'alarme.

Il me ſuffiroit de rapprocher ces deux époques, de montrer ce qu'étoit l'empire au 10 août, ce que je le laiſſai au 23 janvier, & de dire comme Scipion; « *voilà ce que j'ai fait, rendons graces aux dieux* »; la poſtérité le dira pour moi; mes détracteurs ne pourroient l'abuſer. Après de tels faits, j'aurois droit de ſourire de pitié, ou de me ſoulever d'indignation à cette répétition de la calomnie ridicule, qui me repréſente comme le *corrupteur* de l'opinion publique. Mais je veux bien entrer dans quelques détails que M. Brival paroît ignorer, & qui, ſans doute, ne ſont pas mieux connus de ceux qui s'expriment comme lui.

Le miniſtère de l'intérieur, tel qu'il eſt organiſé, ne charge pas ſeulement celui à qui il eſt confié, d'une grande reſponſabilité fictive, pour l'ordonnance de beaucoup de fonds, mais d'une reſponſabilité morale, bien plus étendue; car, c'eſt ſur lui que repoſe la paix de l'empire; c'eſt à lui de veiller aux approviſionnemens de la grande famille, à l'exécution des loix qui aſſurent à chacun ce qui lui eſt dû, au maintien de l'ordre dans toutes les parties. Si une commune ſouffre, ſi une autorité conſtituée néglige ſes devoirs, outre-paſſe ſes droits, ſi une

erreur funeste porte quelques citoyens à des actes répréhensibles, le ministre de l'intérieur est là pour le savoir & y apporter remède ; c'est le dernier anneau d'une chaîne immense ; s'il manque, le désordre est infaillible & peut devenir général. Je me permettrai d'observer à ce sujet, sans prétendre inculper personne, que par l'activité de ma correspondance & de mon administration, j'aurois été si bien instruit de l'origine des troubles, que ceux de la Vendée n'auroient pû faire, de mon temps, des progrès semblables à ceux dont nous sommes les témoins. Je reviens à tirer une conséquence des principes ci-dessus établis, c'est que le ministre de l'intérieur, devant veiller à tout, doit être instruit de tout, & se procurer par conséquent des yeux, des oreilles, des correspondances là où il ne peut être en personne.

Après les crimes de *septembre*, le courage avec lequel je les dénonçai, la fureur qu'excita cette dénonciation, les excès d'une commune rebelle, & les désordres dont Paris étoit le théâtre, je sentis le besoin d'être instruit à temps de ce qui étoit arrêté à la commune, suscité dans les sections, inspiré dans ces grouppes, si fréquens autour de l'assemblée, & où se sème une doctrine préparée pour égarer le peuple.

Souvent je recevois des instructions anonymes auxquelles je ne pouvois ajouter une grande foi ; j'usai donc avec prudence du zèle que me montroient

quelques citoyens, pour me prévenir de ce qui sembloit annoncer quelqu'émeute. Je ne chargeai jamais personne que de m'exposer les faits, & de combattre, armé des écrits approuvés de l'assemblée nationale, la mauvaise foi des prédicateurs à gages. *Gadolle* me donna des preuves d'activité, d'intelligence; & ses renseignemens comparés avec ce que je pouvois apprendre d'ailleurs, me parurent constamment exacts; aussi, les ai-je conservés. M. Brival s'est bien gardé de les prendre tous; ils offrent un historique fort curieux de la doctrine & de la tactique des hommes de sang, parcourant les lieux publics pour y former une fausse opinion, exciter de l'effervescence, & porter au blâme de tel décret, à la résistance à tel autre, à une pétition sur telle mesure. Le petit nombre des pièces auxquelles il s'est borné, dans le désespoir de rien trouver de mieux, & dont il s'efforce de tirer des inductions fâcheuses, présente encore de *ces traits* que les bons esprits ne laisseront pas échapper.

Ainsi, j'ai *corrompu* l'esprit public; car j'ai inondé la France d'*écrits*, d'*exhortations*, de *lumières*, de *décisions* propres à réunir tous ses habitans à un centre commun, la *représentation nationale*; à les pénétrer d'un même esprit, celui de *la liberté*; à les resserrer dans les mêmes liens, les *loix* & la *fraternité*.

J'ai *corrompu* l'esprit public; car j'ai dénoncé, comme des crimes, les forfaits dont gémit & s'étonne l'humanité; je me suis scrupuleusement informé des tentatives de ceux qui cherchoient à les justifier & les

renouveller ; j'ai arrêté leurs manœuvres par la sévérité de mon administration & le plus grand soin à éclairer le peuple, en répandant des *écrits ordonnés ou approuvés* par la *majorité* de ses représentans.

Avec cette activité, je n'aurois pas été inutilement chargé de la recherche des prédicateurs du meurtre, & des conspirateurs du 10 mars ; déjà je savois ce que *Varlet* & d'autres osoient commencer à débiter de mon temps, & personne n'eût impunément provoqué l'assassinat des mandataires du peuple.

Telle est la *corruption* dont je me suis rendu coupable ; mes comptes font voir quelles sommes modiques y ont été employées, & de quelle manière elle ont été dépensées ; il me restoit à souhaiter que mes adversaires missent au grand jour toute leur foiblesse en publiant leurs derniers moyens ; M. Brival m'a rendu ce service.

Je saisirai cette occasion pour répondre à ceux qui me disent encore quelque fois : « Mais, pourquoi avez-vous quitté ? vous aviez établi la paix, il falloit rester pour la maintenir. » —— Cela n'étoit plus possible : on se servoit de mon nom pour la troubler dans la Convention ; mes soins l'eussent encore conservée dans les départemens ; mais Paris, égaré par sa municipalité arbitraire, retenu dans la stupeur par les brigands qui assiégeoient les sections, auroit vû éclater la guerre civile. Les anarchistes sentant toute la force de l'obstacle que leur opposoient ma vigilance & ma fermeté, n'avoient qu'un moyen de me faire abandonner la

partie, c'étoit d'effrayer tellement les hommes foibles ſur ma prétendue puiſſance, que l'on crût plus utile d'en venir à se battre pour m'expulſer, que de me faire leur victime. Auſſi, les inculpations ſe renouvelloient chaque jour avec plus de fureur à la tribune de l'Aſſemblée; il n'étoit permis à perſonne d'y prendre ma défenſe, ſous peine d'être regardé comme un factieux qui vouloit le renverſement de la République.

La *Convention* étoit opprimée, comme elle l'eſt encore, mais aujourd'hui, avec un ſurcroît d'inſultes qu'on n'avoit oſé lui prodiguer; le *Conſeil* étoit ſi foible à tous les égards, que j'y luttois en vain pour le courage & les principes; je n'avois plus, en reſtant, qu'à donner lieu à une diviſion éclatante & funeſte, ou à partager la honte des ſotiſes contre leſquelles je me ſerois inutilement débattu.

Voilà mes raiſons: il ſeroit hardi de les dire, ſi j'avois quelqu'effort à faire pour confeſſer la vérité, ou un nouveau degré de haîne à braver. Il y a longtemps que mon caractère & mes ennemis ne me laiſſent rien à redouter.

Il ne me reſte qu'un mot à ajouter à la démonſtration des bons effets de ma correſpondance *fraternelle*, c'eſt que ma correſpondance *officielle* n'a pas été moins étendue, ni moins active, & qne je n'ai pas laiſſé une affaire en arrière en quittant l'adminiſtration.

P. S. Je ne m'amuſerai point à relever la publication d'une lettre de je ne ſais qui, déterrée je

ne ſais où, ſignée *Salvador*, que M. Brival appelle une pièce authentique, parce que ſon auteur, qui ne m'a jamais vu & que je ne connois en aucune manière, y dit du mal de moi; ceci reſſemble trop bien au rôle que *Chabot* fit jouer à l'intriguant *Viard*, que l'on fit adopter, avec auſſi peu de ſuccès, à cet homme flétri, devenu Maire près du Hâvre, & qu'ont enfin ſucceſſivement rempli *Collot* dans ſon acte énonciatif de mes crimes, *Gauthier* dans ſa dénonciation au Tribunal révolutionnaire, *Desfieux*, *Robespierre*, *Marat* & conſors dans toutes les tribunes où ils peuvent vomir leurs menſonges.

Paris, le 21 mai 1793, l'an second de la République.

ROLAND.

De l'Imprimerie de P. DELORMEL, rue du Foin St.- Jacques.